

Le 3 octobre 2016.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 3 octobre 2016, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Guy Hudon est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance à 19h50 et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 6 septembre, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	3 682,67 \$	sub. réseau routier	71 239,00
	Internet	442,25	consol. Projet 2017	24 326,10
	Photocopies	10,00	fact. repayé	133,76
	Retour TPS 6 mois	56 638,10	permis	50,00
	Retour TVQ 6 mois	55 470,51	mutation	1 005,30
	Location tables	600,00	trait. Bionest repayé	270,89

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Ministère des Finances	2 ^e vers. Sûreté final	11 101,00 \$
MRC Arthabaska	5 ^e vers. final	1 768,00
Coop. Ham-Nord	propane garage	26,39
Buropro Citation	papier, encre	124,12
Brico Béton Vibré	loc. mach.	861,44
Bourassa Maillé architecte	phase après const. démarche légale	149,47
Hydraulique Vigneault	réparation camion	394,07
.... tracteur	138,51
Sani Sécur GD	caisse essuie-tout + papier hygiénique	75,77
J.U. Houle	matériel installation jeux d'eau	2 724,04
Vivaco bâtiment	1 021,52
Coop. Ham-Nord	62,16
Signalisation Lévis	autocollant panneau	15,30
Coop. Ham-Nord	clés	5,10
Vivaco	diesel	1 051,93
Maxime St-Cyr	aide voirie	52,25
Rogers		75,03
Excavation Marquis Tardif	loc. mach. rang 2 sud	574,31
Fer et Métaux Bois-Francs	fer équip. hiver	44,27
Acier Victoria	121,96
Monty Sylvestre	frais juridiques	324,19
RC Novation	réinstallation câble réseau	132,91
....	fact. et surveillance internet	465,65
Télébec	usine	95,39
Sel Warwick	sel hiver	3 738,57
Excavation Marquis Tardif	sable + mélange sel	7 648,72
Sylvie Turcotte	frais dép. pol. Fam.	369,90
Coop. Solidarité	inauguration garage	351,31
Comité développement	85,93
....	rencontre MRC	4,65
Christiane Leblanc		2 262,65
Mario St-Cyr	all. Dép.	300,00
Gilles Leblanc	c.c. sept.	100,00
Pêche Nicolet	aide financière budgétée	2 000,00
Solutions Zen Média	abonnement hébergement internet	149,47
Editions FD	mise à jour codes	65,54
Coop. Ham-Nord	bâtiment jeux d'eau	26,44
Vivaco	45,14
Coop. Ham-Nord	drain	208,79
Johanne Allard	bâtiment	616,55
....	paillis, fleurs garage, c.c.	111,81
Coop. Ham-Nord	asphalte froide	198,34
....	outils	94,08
....	réparation camion	35,76
France Mc Sween	câble réseau ordi. c.c.	62,92
....	livres biblio.	114,06
Sogetel	c.c.	69,89
....	garage	33,30
....	bureau	72,81
....	internet	413,91
Hydro Québec	éclairage public	216,85
Ministère du revenu	juil. août sept.	7 300,84
Receveur général Canada		964,78
Gesterra	traitement matières sept.	912,15
....	transport oct.-16	3 446,34
Mario St-Cyr	outil chalumeau	38,30
Charest International	rép. lumières camion	228,61
Vivaco	chauffage entrepôt	207,07

Brico Béton Vibré	loc. mach.	232,82
....	entrée d'eau pour les jeux d'eau	698,46
Coop. Ham-Nord	produits nettoyage	15,15
Entrepôt produits bureau	tambour + encre photo. couleur	525,44
Postes Canada	circulaire	86,78
SOCAN	droits	11,50
Association santé publique VVS-2016	2 repas	150,00
Hamel Propane	30% acompte équipement garage mun.	663,00
EnvironeX		151,76
Petite caisse	3 courriers enregistrés	40,35
Coop. Ham-Nord	soffite bâtiment jeux d'eau	99,85
Pierre Gauthier	essence tracteur pelouse	36,00
Geneviève Boutin	peinture tables c.c.	123,33
	Total	56 734,70 \$

Salaires des employés : 7 018,72 \$

Génicité	final ingénieur voirie AIRRL	459,90 \$
Englobe	final surveillance	413,91
	Total	873,81 \$

Techni-Consultant assistance dossier zones inondables TECQ 1 695,88 \$

Dans la salle, on pose des questions au sujet de la conception du garage municipal.

Egalement, concernant la vérification des installations septiques et le règlement de la MRC avec Gesterra, Mme la mairesse parle de la délégation de compétence en la matière, incluant les vidanges et les boues septiques et les ristournes à recevoir à chaque année dépendant des performances des municipalités.

Concernant une clôture sur une propriété du chemin St-Philippe, le propriétaire sera avisé de nouveau que cela ne respecte pas le règlement municipal. Vérifier si vente potentielle.

Concernant le chemin Leblanc, il ne changera pas d'endroit, suite aux changements faits l'an dernier, considérant la situation d'un *droit de passage* de plusieurs propriétaires situé plus bas et non d'un chemin privé.

Correction à la page 59, concernant un montant d'aide à recevoir de 5 250 \$ au lieu de 2 500 \$ pour la révision de la Politique familiale.

**01-10-16 RÉPONSE À LA RÉOLUTION DU CANTON DE HAM-NORD
NUMÉRO 2016-09-161, CONCERNANT L'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DU
RANG 10 À HAM-NORD**

Considérant notre dernière résolution numéro 04-09-16 ;

Considérant que cette résolution n'a pas été acceptée par le Canton de Ham-Nord ;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham est prête à faire des concessions sur le sujet traité ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une offre finale et non négociable, à savoir :

- faire l'achat du matériel 0-3/4 B requis pour les travaux de l'entreprise Excavation Marquis Tardif de Ham-Nord ;
- faire mention que les travaux de rechargement et nivelage du gravier, de même que le creusage des fossés, réfection des ponceaux, élagage et fauchage des bords de chemin sur une longueur de 700 mètres de chemin, **excluant l'entretien du pont** ;
- les autres considérations (50% des coûts à partir de 2016 et les années suivantes) ne sont pas changées, de même que les termes d'entente au préalable avant de faire lesdits travaux.

02-10-16 RÉOLUTION INGÉNIEUR ZONES INONDABLES

Suite à la recommandation de notre assistant technicien, M. David Lafontaine de Techni-Consultant, dans le cadre d'une demande de soumission à 3 firmes invitées et dont l'échéance se terminait ce jour, il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à la firme WSP Canada Inc. de Québec, pour des services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'une **étude hydraulique et hydrologique afin de déterminer les zones inondables de la rivière Nicolet**, entre le 1^{er} rang sud et le 2^e rang sud, afin de préserver l'intégrité des installations existantes au niveau du captage des eaux usées et l'assainissement individualisé du secteur de la rue des Peupliers, pour un prix forfaitaire de 12 000 \$ + les taxes.

Il est lieu de préciser qu'une firme spécialisée en relevés topographiques et bathymétriques aura un mandat complémentaire à celui mentionné plus haut.

Ces travaux feront partie de la programme de la TECQ 2017.

03-10-16 RÉOLUTION REFUS SOUMISSION PORTRAIT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

- Attendu que par l'entremise de notre assistant technicien, M. David Lafontaine de Techni-Consultant, nous avons demandé des soumissions par invitation, afin de faire réaliser une étude **préliminaire** concernant un portrait des installations septiques et solutions ;
- Attendu que nous aurons un relevé sanitaire indiquant la conformité des installations septiques fait par Copernic d'ici le 15 octobre 2016 ;
- Attendu que la municipalité juge suffisant pour l'instant cette étude, parce qu'on a renoncé à faire des installations communautaires ;
- Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne retenir aucune des soumissions reçues.

Contrat 2^e année pour l'entretien des chemins privés avec Forfait Médéric Desharnais.

04-10-16 RÉOLUTION ENTRETIEN COURS GARAGES

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inviter 2 entrepreneurs à soumissionner pour l'entretien de la cour du garage municipal et de l'abri à sable, de même que l'ancienne caserne (entrepôt), pour l'hiver 2016-2017, aussitôt qu'il y a des précipitations jusqu'au printemps.

Il y aura une rencontre en novembre avec Mme Pascale Désilets, gestionnaire des cours d'eau à la MRC, concernant l'entretien des berges de la rivière Nicolet. On invitera les personnes visées par cette problématique ainsi que des représentants de Pêche Nicolet.

05-10-16 LETTRE D'APPUI AU PROJET DE CUISINE VOLANTE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une lettre d'appui au projet de cuisine volante pour notre municipalité, concernant le prêt du centre communautaire et de ses équipements

actuel de la cuisine. Le tout afin de répondre à la demande du milieu quant à l'offre alimentaire disponible en milieu rural.

Modification règlement MRC G-100 : attendre commentaires et étude avec Sûreté, remettre une copie aux conseillers.

06-10-16 RÉSOLUTION ASSURANCES MUNICIPALES

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer le prix des assurances municipales avec la MMQ, au montant de 9 471 \$ pour l'année 2017. A ce montant s'ajoutera une surprime au montant de 643 \$ pour terminer l'année 2016 pour le **nouveau garage et abri à sable**, de même qu'une prime de 1 658 \$ pour le renouvellement de celui-ci pour 2017, pour une couverture d'assurance ajustée à 900 000 \$.

07-10-16 RÉSOLUTION PROGRAMME ACCÈS-LOISIR QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham souhaite améliorer les conditions de vie de leurs citoyen(ne)s, dont ceux et celles qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion sociale;

ATTENDU QUE l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liés à la pauvreté et l'exclusion sociale;

ATTENDU QUE le programme d'*Accès-Loisirs Québec* permet aux organismes et aux citoyens en situation de pauvreté d'avoir accès à des équipements sportifs selon l'inventaire d'*Accès-Loisir Québec* et ce, tout à fait gratuitement. Les organismes en loisir et en sport peuvent demander du matériel à mettre à la disposition à la population ou demander du matériel pour une personne qui souhaite participer à un sport et dont l'achat du matériel est un frein à sa pratique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham adhère à ce programme et permet le remboursement des frais de kilométrage des chargées de projets lorsque celles-ci iront chercher des équipements au point de chute.

Les cours concernant le travail en espaces clos avec la MRC pour les 2 employés municipaux se tiendront les 2 et 3 novembre prochain à Victoriaville.

08-10-16 RÉSOLUTION SYSTÈME ALARME GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'installation d'un système d'alarme au garage municipal du 13 rue Principale, par la compagnie ASC Sécurité de Québec, au coût de 1 718 \$, incluant l'intrusion et l'incendie sans fil, avec communication sur ligne téléphonique.

Communication de la MRC d'Arthabaska et Gesterra pour informer la population qu'ils gèreront d'ici la fin 2018 la collecte, le transport et la valorisation des boues de fosses septiques, en vertu du Programme de gestion des matières résiduelles (PGMR), répondant ainsi aux normes fixées par le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

Communication de la MRC d'Arthabaska concernant le programme du *Fonds de développement des territoires (FDT)*, réservé à la réalisation de projets structurants au bénéfice des citoyens. Une enveloppe de 12 500 \$ par année pour chacune des municipalités de la MRC est disponible jusqu'en 2019.

Compte rendu de la visite de l'ingénieur à l'abri à sable: un suivi sera fait durant cet hiver et des corrections pourraient être apportées au printemps, dépendant de la déformation de la dalle de ciment, si déformation il y a.

09-10-16 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LES JEUX D'EAU

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les dépenses au montant d'environ 5 000 \$ pour la construction d'un nouveau bâtiment pour les équipements devant servir aux jeux d'eau, incluant la plomberie et l'électricité, à même le budget d'entretien du terrain de jeux, incluant le budget peinture et gazébo/grotte.

10-10-16 FACTURE JEUX D'EAU

Les chargées de projet ont transmis le budget de financement des jeux d'eau, au montant total de 59 926 \$ ainsi que la part des différents partenaires. Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture à la compagnie Jambette Évolujoux de Lévis, au montant total de 64 850,50 \$, quand les travaux seront terminés et acceptés, à la satisfaction de la municipalité, et ce en partie à même notre montant budgété et le reste sur les surplus non affectés, en attendant la participation des partenaires.

Il y aura une rencontre d'information pour les d.g. à la MRC, jeudi 6 octobre, 13 heures.

11-10-16 PRIX COMMUNAUTÉ CONVIVIALE ET SOLIDAIRE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 150 \$ pour les repas des chargées de projet le 23 novembre à Montréal, la municipalité étant en lice pour le prix Excellence 2016 pour une communauté conviviale et solidaire, population de moins de 5000 habitants.

S'informer auprès du notaire pour les contrats à signer pour la borne sèche et le rang 2 sud. Concernant la lettre de remerciement à M. Legault, c'est déjà fait depuis le printemps.

On demande la liste des outils servant au garage municipal, avant la préparation du budget, autant de l'inspecteur de voirie que de l'inspecteur municipal.

L'installation des poteaux d'adresses 9-1-1 devrait se faire dans les prochaines semaines.

Il est proposé de faire les transferts de fonds suivants :

- Achat sel, sable pour l'hiver au poste pièces, accessoires
- Bâtiment terrain de jeux au poste entretien grotte et gazébo
- Équipement photocopieur au poste chargée de projet

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h15).

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle
Secorder par Mme Johanne Allard.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. Très.

